

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2013

DELIBERATION N° DEL096-13

Accusé de réception en préfecture
038-213801798-20130923-DEL096-13-DE
Date de télétransmission : 24/09/2013
Date de réception préfecture : 24/09/2013

*Certifiée exécutoire par le Maire
Publiée le*

L'an deux mille treize, le 23 septembre à dix-neuf heures,
Le conseil municipal, légalement convoqué par Pierre VERRI Maire, le 17 septembre 2013, s'est réuni à la mairie
en séance publique sous sa présidence.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance.

Présents :

Mmes J. BEAUGEON, I. BEREZIAT, A. BONNIN-DESSARTS, S. BRANON-MAILLET, C. EGEE, C. PICCA,
C. POLENTINI, C. TISON et MM. R. BAH, J-M. BERINGUIER, P. BERTHOLLET, J-C. GUERRE-GENTON,
B. LEBRUN, A. LEFORT, G. MORIN, L. MOTTE, J. PAVAN, A. PERCONTE, Y. PERRIER, P. VERRI.

Pouvoirs :

Mme Michèle BREUILLÉ (Pouvoir à B. LEBRUN en date du 11/09/13)
Mme Geneviève PROSCHE-LEMAIRE (Pouvoir à J. BEAUGEON en date du 17/09/13)
M. Habib EL GARES (Pouvoir à A. BONNIN-DESSARTS en date du 23/09/13)
M. Michel ISSINDOU (Pouvoir à P. VERRI en date du 23/09/13)

Absents excusés :

Mmes Nadège AMBREGNI, Hélène MIOLLAN, Marie-Françoise PELLEGRIN, MM. Jérôme DESMOULINS et
Claude SERGENT.

Mme Alberte BONNIN-DESSARTS a été élue secrétaire de séance.

**OBJET : Attribution de subvention au collectif solidarité
du canton d'Eybens pour la semaine de la solidarité
internationale.**

Rapporteur : Christelle POLENTINI

Depuis 2003, les 3 communes, Eybens, Gières et Poisat se sont associées pour organiser la
semaine de la solidarité internationale en collaboration avec les associations de solidarité
internationale de ces communes. Deux autres communes ont rejoint le collectif, Venon en
2008 et Herbeys début 2011, ce qui a permis de renforcer les actions. Le collectif s'appelle
désormais Collectif Solidarité International du canton d'Eybens (Eybens, Gières, Poisat,
Venon, Herbeys).

En 2012, le thème retenu était « Vivre ou survivre avec les ressources naturelles ».

Cette année, le thème retenu est « Les discriminations ».

Au cours de cette semaine qui se déroulera du 16 au 24 novembre 2013, des actions seront menées en direction des écoles et du grand public, avec des animations culturelles.

Pour le financer, le collectif de la solidarité internationale sollicite la commune de Gières à hauteur de 750 € soit 5,2 % du budget global.

M. le Maire propose au conseil municipal :

- d'accorder le montant demandé soit 750 €,
- de dire que les crédits sont inscrits au budget 2013 sur le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »

Conclusions : La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ont signé au registre
les membres présents.

Gières, le 23 septembre 2013.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Pierre VERRI